

D 992 ARGENTINE: DIVERGENCES DANS L'ARMÉE

Le retour de l'Argentine à la démocratie depuis le 30 octobre 1983 reste grevé d'une lourde hypothèque: le comportement des forces armées. Discréditées par la défaite des Malouines (cf. DIAL D 777 et 813) et responsables de la "sale guerre" avec ses "disparus" (cf. DIAL D 942 et 971), les forces armées semblent aujourd'hui être le lieu d'appréciations divergentes sur la situation politique. En fait foi ce "premier message du Centre des militaires pour la démocratie argentine" (CEMIDA), dont nous donnons le texte ci-dessous, publié en publicité payante dans des journaux argentins. Signe des divergences internes à l'armée, une bombe éclatait aussitôt après à Buenos-Aires dans les locaux du CEMIDA.

Note DIAL

Premier message du Centre des militaires
pour la démocratie argentine
(CEMIDA)

Nous, soussignés membres en retraite et anciens membres des Forces armées, de la Gendarmerie nationale et de la Préfecture navale de la République argentine toujours engagés envers la nation et ses institutions, face à la gravité du moment que connaît le pays, nous voyons dans l'obligation d'adresser ce message à nos camarades, à nos concitoyens et aux pouvoirs constitutionnels.

A nos camarades

1- La crise profonde qui affecte les Forces armées doit être réglée grâce à une restauration immédiate des valeurs éthiques et morales dont leurs membres ont été historiquement porteurs.

2- La situation actuelle des Forces armées est le produit de la déviation historique qui a, en des occasions répétées, conduit certains chefs à usurper les pouvoirs constitutionnels pour essayer d'imposer des projets politiques contre la volonté du peuple.

3- La violence politique ne doit pas se combattre militairement, mais politiquement, dans le cadre de l'état de droit, en tenant compte des intentions évidentes des auteurs de violences de militariser ces conflits, et en répondant ainsi à l'incontestable vocation pacifique du peuple argentin.

4- Les institutions armées doivent comprendre qu'il est nécessaire de faire appliquer la justice dans les domaines qui sont les siens, conformément à la nature des délits commis et aux déterminations de la loi.

5- Les Forces armées doivent impérieusement agir dans le sens de la restauration de la confiance et du respect du peuple, au service duquel elles sont et dont elles se nourrissent.

6- La démocratie, en dépit de ses imperfections naturelles, est le seul système permettant aux forces armées de trouver leur place dans l'Etat et dans la communauté nationale.

A nos concitoyens

1- La condamnation des erreurs prouvées de certains membres des Forces armées ne doit pas conduire à une attaque systématique contre elles en tant qu'institutions.

2- La réconciliation nationale et la stabilité de la démocratie argentine, bases de l'unité recherchée par la grande majorité de la société, ne pourront être obtenues que par un désarmement des esprits et par l'abandon des encouragements aux débordements institutionnels, lesquels sont susceptibles de nous entraîner dans des situations de violence sans retour.

3- De même que les militaires doivent comprendre qu'il ne peut y avoir de projet national sans le peuple, de même les citoyens doivent-ils profiter des leçons de l'histoire nous venant de mai 1810, et montrant qu'aucune entreprise d'envergure n'est possible dans la République sans la reconnaissance que le peuple et les Forces armées sont une seule et même chose.

Aux pouvoirs constitutionnels

1- Il faut définir clairement la politique propre aux Forces armées, de façon à garantir ainsi l'existence d'institutions au service effectif de la politique de défense de la nation.

2- La politique de défense nationale doit se traduire en plans précis permettant aux Forces armées d'optimiser leurs capacités opérationnelles dans le cadre des ressources précaires existantes.

3- La réforme de l'armée est indispensable. Elle doit viser la suppression des déformations professionnelles, idéologiques, politiques et culturelles occasionnées par la doctrine ou idéologie de la sécurité nationale dans la formation des cadres.

4- La défense nationale exige un système défensif latino-américain remplaçant le système de sécurité interaméricaine en vigueur mais dépassé, car celui-ci ne tient pas compte de nos problèmes de défense et s'oppose même aux besoins légitimes des pays frères de l'hémisphère.

5- Il faudra faire la distinction, dans l'évaluation des faits, entre le cas de ceux qui ont agi par obéissance dans des situations nationales d'urgence, et le cas de ceux qui ont commis des excès dans l'exécution des ordres, par manque de contrôle individuel ou, ce qui est pire, par profit personnel. En vertu de quoi l'acte en service commandé ne vaut qu'en fonction du bien de la patrie mais ne tient automatiquement plus quand il vire à la délinquance.

(Suivent 87 signatures d'officiers supérieurs et subalternes)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441